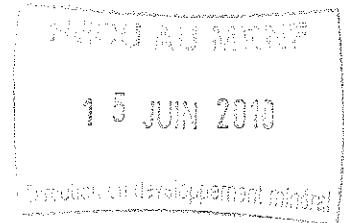




MUNICIPALITÉ DE
ST-HONORÉ

Le 10 juin 2010



COURRIER CERTIFIÉ

Madame Joanne Mealing
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction des titres miniers et des systèmes
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

**Objet : Conditions et commentaires sur des demandes de désignation sur carte
(#1007007, #1006922 et #1016356)**

Madame,

Dans les dossiers mentionnés en rubrique, il n'y a pas, dans les secteurs identifiés sur vos plans, d'équipements, de bâtiments, de parcs et autres propriétés où nous désirons restreindre l'accès lors de la réalisation de travaux d'exploration minière.

Par contre, nous demandons que tous travaux sur le terrain soient autorisés par le soussigné aux conditions que celui-ci aura établi avec le détenteur des claims désignés sur carte.

En espérant le tout à votre entièrement satisfaction, veuillez recevoir, Madame, nos plus sincères salutations.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ

JPB/

Jean-Philippe Bourque
Inspecteur en bâtiment et environnement